

NI PAUVRE
NI SOUMIS

*Appel du mouvement
Ni Pauvre, Ni Soumis 85
Mobilisation du 29 janvier 2009*

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement les personnes les plus précaires : **une grande partie des personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladies invalidantes, les chômeurs, les retraités, des salariés dans leurs emplois et leurs revenus.**

Alors qu'ils n'en sont en rien responsables, ils en sont les premières victimes.

Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités.

Elle accroît les inégalités et la précarité.

Face à cette situation et considérant qu'il est de notre responsabilité d'agir en commun, **SOLIDAIREMENT**, le Mouvement Ni Pauvre, Ni Soumis 85 a décidé de se mobiliser le 29 janvier 2009 et d'interpeller les responsables politiques qui ne nous voient pas, les responsables politiques qui ne nous entendent pas, les responsables politiques qui ne nous comprennent pas !

C'est pourquoi le mouvement Ni Pauvre, Ni Soumis 85 appelle tous les citoyens, toutes les personnes qui survivent en dessous du seuil de pauvreté, les travailleurs handicapés, les personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladies invalidantes et leurs familles, à **se mobiliser massivement le 29 janvier 2009, afin de participer à la journée nationale de mobilisation parce que vivre sous le seuil de pauvreté est insupportable partout. Mais vivre sous le seuil de pauvreté, dans un pays riche, est intolérable pour tous.**

Pourquoi se mobiliser ?...

→ **dénoncer la précarité et les dérèglementations économiques et sociales ;**

→ **exiger des politiques de solidarité et de rémunérations qui assurent le pouvoir d'achat des personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladies invalidantes, des travailleurs handicapés, des chômeurs, des retraités, de tous les salariés et réduisent les inégalités ;**

→ **défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale ;**

→ **Parce que des centaines de milliers de personnes en situation de handicap ou atteintes d'une maladie invalidante ne peuvent pas ou plus travailler, et doivent envisager leur vie entière avec des ressources sous le seuil de pauvreté.**

→ **Parce que la valeur « travail » ne peut concerner que celles et ceux qui peuvent effectivement travailler.**

→ **Parce que les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante sont citoyens à part entière et ne peuvent plus accepter l'assistanat.**

Tous ensemble, pour que les valeurs de solidarité, de participation, de non-discrimination, de respect et de dignité cessent d'être des mots, encore des mots, toujours des mots, rien que des mots dans le discours de nos politiques.

Le 12 janvier 2009

Pour plus d'informations : 02 51 37 03 47 ou virginie.hugault@apf.asso.fr